

*Énergie*

Nous ne proposons pas de longs débats. Nous proposons que toute action ayant fait l'objet d'un décret ou d'un règlement puisse être examinée à la Chambre, sur présentation d'une résolution par quelques députés. Après tout, le gouvernement a la force du nombre et, s'il a raison, son point de vue ne devrait pas manquer de s'imposer. Mais nous saurons, comme tous les Canadiens, que toutes les décisions lourdes de conséquences peuvent être examinées et discutées à la Chambre. Après avoir parcouru une bonne partie de la distance, le gouvernement a refusé d'aller plus loin. C'est ce qu'il avait fait à propos du bill sur le pipe-line du Nord. Je m'étais réjoui de constater que ce bill renfermait une disposition permettant l'examen en tout temps comme celui auquel je songe. C'est l'une des raisons pour lesquelles ce bill a été adopté si rapidement. Au moment où il répondra, j'aimerais que le ministre nous fournisse des raisons valables pour ne pas introduire une disposition en vertu de laquelle 10, 20 ou 30 députés pourraient, par le biais d'une résolution affirmative ou négative, demander que la Chambre consacre un débat limité à toute action importante ayant fait l'objet d'un ordonnance, d'un décret ou d'un règlement. Après tout, cela représente peut-être beaucoup d'argent.

Les députés se souviennent sans doute que le comité des textes réglementaires a émis l'idée que les résolutions négatives et affirmatives devraient jouer un rôle bien plus important dans les délibérations de la Chambre. Je tiens à le dire aux ministres qui sont ici cet après-midi ainsi qu'à ceux qui sont absents mais qui trouveront peut-être le temps de lire ce qui s'est dit à la Chambre aujourd'hui, les lois paraîtraient beaucoup plus acceptables à la Chambre si elles contenaient des garanties et des mises en garde du genre de celles que j'ai mentionnées. Cette législature se meurt. En fait ça fait longtemps qu'on aurait dû l'enterrer. La puanteur qui s'en dégage n'est plus supportable.

**M. MacFarlane:** Le vent dominant vient de ce côté-là de la Chambre.

**M. Baldwin:** Espérons que la prochaine législature sera plus vivante et que ses membres feront preuve de bien plus d'esprit d'indépendance et d'objectivité. Je pense que la population a une très piètre opinion de la législature actuelle. Il faut espérer que celle qui la remplacera agira avec plus de jugement et d'indépendance et qu'elle forcera le gouvernement à rendre des comptes au pays. C'est cela, après tout, le devoir du Parlement. Nous ne gouvernons pas. Nous ne voulons pas gouverner.

**Une voix:** Revenez-en au projet de loi.

**M. Baldwin:** C'est de cela que je parle. Certains députés d'en face devraient prendre ce que je dis au sérieux. Exiger que le gouvernement rende des comptes, c'est cela le rôle du Parlement. S'il trahit ce rôle, alors il ne survivra pas longtemps car le public en a presque par-dessus la tête. Si le peuple voit, dans une mesure législative, le genre de dispositions que je viens de décrire, alors il se sentira protégé. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Je suis disposé à voter pour le bill, même s'il n'accomplit pas tout ce qu'on pourrait en espérer. Nous avons eu l'occasion de combler certaines lacunes. En outre, je suis convaincu qu'un meilleur gouvernement et un meilleur homme appliqueront le bill après les élections.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, nous aidons constamment Syncrude à produire du pétrole synthéti-

que. Dans la mesure où nous sommes aux prises avec une pénurie de pétrole, il n'y a probablement pas de mal à cela. Toutefois, nombreux sont ceux qui ne croient pas du tout en cette pénurie de pétrole.

Il y a un an environ, on parlait également d'une pénurie de gaz. Hier, en écoutant la radio dans ma voiture, j'ai été surpris d'entendre une réclame invitant les Ontariens à se faire installer un système de chauffage au gaz. D'ailleurs, il paraît que 70 p. 100 des nouvelles maisons ontariennes seraient chauffées de cette manière. On assure aux propriétaires que s'ils acceptent qu'une société privée exerçant un monopole dans le secteur du gaz, leur installe un tel système, ils paieront 10 p. 100 de moins pour se chauffer. En outre, la société garantit de les approvisionner pendant trois ans, et leur offre d'autres avantages. D'abord, au cours de la première année, le client n'est pas tenu de verser d'arrhes pour acheter les appareils et les faire installer, après quoi les versements s'échelonnent sur une période de dix ans, je crois, et le taux d'intérêt est plus bas que le taux normal. La compagnie offre également au client de lui installer gratuitement un brûleur sur sa chaudière existante, pourvu qu'il accepte de payer par la suite un loyer mensuel minime. En outre, la compagnie se charge d'installer gratuitement une conduite entre la maison et la conduite principale. Tout ce à quoi le client s'engage, c'est à acheter du gaz pendant un an.

S'il y a effectivement pénurie de gaz, tout cela me semble très étrange. Si je soulève cette question, c'est que je ne fais pas confiance aux sociétés gazières, pas plus qu'aux sociétés pétrolières. Je ne crois pas ce qu'elles disent de la situation. Le prix de l'essence a grimpé considérablement, et nous ignorons si le gouvernement s'est assuré que nous en obtenions pour notre argent.

● (1632)

Il y a quelques années on a lancé sur le marché de l'essence super au plomb. L'essence au plomb coûtait 5c. de plus. Maintenant, nous avons de nouvelles automobiles dotées de convertisseurs catalytiques qui marchent à l'essence sans plomb. Du même coup, l'essence sans plomb coûte 5c. de plus que l'essence avec plomb. A une certaine époque, les compagnies pétrolières demandaient un supplément pour ajouter du plomb à l'essence, et maintenant elles en réclament un pour l'enlever. C'est malhonnête et injuste. Les compagnies pétrolières nous escroquent et nous volent. On nous demande un supplément pour l'essence avec plomb, puis c'est un supplément pour l'essence sans plomb. Ces changements nous ont coûté 10c. le gallon car cela coûte 5c. pour ajouter du plomb et 5c. pour l'enlever.

Je ne sais pas si le ministre se rend vraiment compte de la puissance des compagnies pétrolières au Canada. Il ne parle jamais du pétrole qui, il y a dix ans, sortait des puits à 15c. le baril. A cette époque, les compagnies pétrolières avaient du mal à s'en débarrasser. Leurs puits n'ont pas été dotés d'équipement neuf et je doute fort que le pétrole leur revienne à 30c. le baril.

Quand nous parlons de fixer le prix du pétrole pour les consommateurs canadiens, nous parlons toujours du prix maximum, du prix mondial. D'après ces renseignements, le ministre pense qu'il y aura bientôt une pénurie mais le public n'y croit guère. Il a du mal à y croire car il se souvient qu'il y a quelques années, le pétrole nous sortait par les oreilles. Nous devions